

PENVÉNAN

Un collectif s'oppose à la pose d'une antenne relais

À Penvénan, un collectif s'oppose à l'implantation d'une antenne-relais, à proximité du cimetière de Port-Blanc, alors que le permis de construire n'a pas encore été déposé. La municipalité se dit impuissante devant la décision de l'État.

● Un opérateur téléphonique prévoit l'implantation d'une antenne relais sur le parking du cimetière de Port-Blanc, à Penvénan. Le jeudi 8 août, un collectif d'habitants s'est constitué pour s'opposer au projet. Franck, Guillaume et Yves, membres du collectif qui a recueilli plus de 150 signataires, s'interrogent sur la pertinence du lieu : « Ce qui nous heurte, c'est de positionner un pylône de 25 mètres de haut au cimetière. Il sera à dix mètres des tombes. » Pour Yves et les autres ce n'est pas tolérable : « Nous n'avons pas envie d'aller nous recueillir sur la tombe de nos parents au pied d'un pylône de 25 mètres de haut, en métal, hideux... »

« On ne peut pas s'opposer à une décision de l'État »

Denise Prud'homm, son premier adjoint, Pierre Simon, et Patrick Therin, adjoint, se disent impuissants : « Les services de l'État nous



Yves, Guillaume et Franck, membres du collectif Lantenn, sur le parking du cimetière, à l'endroit prévu pour l'implantation du pylône Free.

imposent de couvrir les zones blanches et nous amènent des opérateurs qui jugent de la couverture la plus optimum. Nous avons proposé à l'opérateur le toit du centre nautique, qu'il n'a pas retenu. » L'édile poursuit : « Nous n'avons pas fait d'information publique puisque, pour l'instant, nous ne sommes qu'au stade du projet. Nous n'avons pas reçu de dépôt de permis de construire. Nous avons demandé à Free de tenir une réunion publique ; il ne souhaite pas le faire. De notre côté, nous n'avons pas vocation à s'opposer à une décision de l'État. »

Pour le collectif baptisé Lantenn, la position de la municipalité n'est pas acceptable : « La maire a été élue par des administrés. Elle est là pour les défendre [...]. Elle devrait essayer d'infléchir cette décision et nous aider. »

Selon eux, l'implantation retenue serait purement mercantile : « L'opérateur a choisi cet emplacement parce qu'il est le plus économique pour lui. L'endroit est déjà pourvu des réseaux de la fibre optique, idéal pour un développement futur de la 5G. D'autres emplacements existent mais cela leur coûterait plus cher. »